



Dossier de presse

25 septembre 2017

www.mon-entreprise.bzh

Sommaire

I. L'Etat mobilisé pour mieux accompagner les TPE et les petites PME	3
Focus sur... le poids des petites entreprise en Bretagne.....	3
II. Un projet territorial innovant et partenarial.....	4
1. Une collaboration Etat/Région avec les organisations représentatives d'employeurs	4
2. Un projet mené avec un large réseau de partenaires.....	4
III. Un portail d'information pour mieux accompagner les TPE et les petites PME	5
1. Partir des besoins des chef.fe.s d'entreprise	6
2. Proposer un parcours d'accompagnement.....	6
3. Faciliter l'accès à une offre de service immédiatement opérationnelle.....	7
4. Un outil simple et pratique.....	7
Focus sur... l'égalité professionnelle	8
V. Portail commenté	9

I. L'Etat mobilisé pour mieux accompagner les TPE et les petites PME

Les très petites et petites entreprises sont au cœur de l'économie française et de son développement. Le gouvernement a réaffirmé la nécessité de les accompagner pour lever les freins à l'emploi et leur permettre de se développer.

Ces entreprises sont souvent isolées et peu informées sur les dispositifs et conseils dont elles peuvent bénéficier.

Pour répondre à cet enjeu, l'Etat a mis en place un plan d'action global portant sur l'accompagnement du développement des TPE et des PME et de la qualité de l'emploi qui vise à :

- Développer une approche intégrée permettant d'allier information, conseil et accompagnement
- Mettre en visibilité et coordonner les différentes offres de service sur les territoires afin de permettre aux chef.fe.s d'entreprise d'accéder à :
 - Une meilleure information sur les offres de services
 - Une première réponse de qualité et des outils adaptés
 - Une orientation vers l'interlocuteur adéquat pour une prise en charge plus approfondie

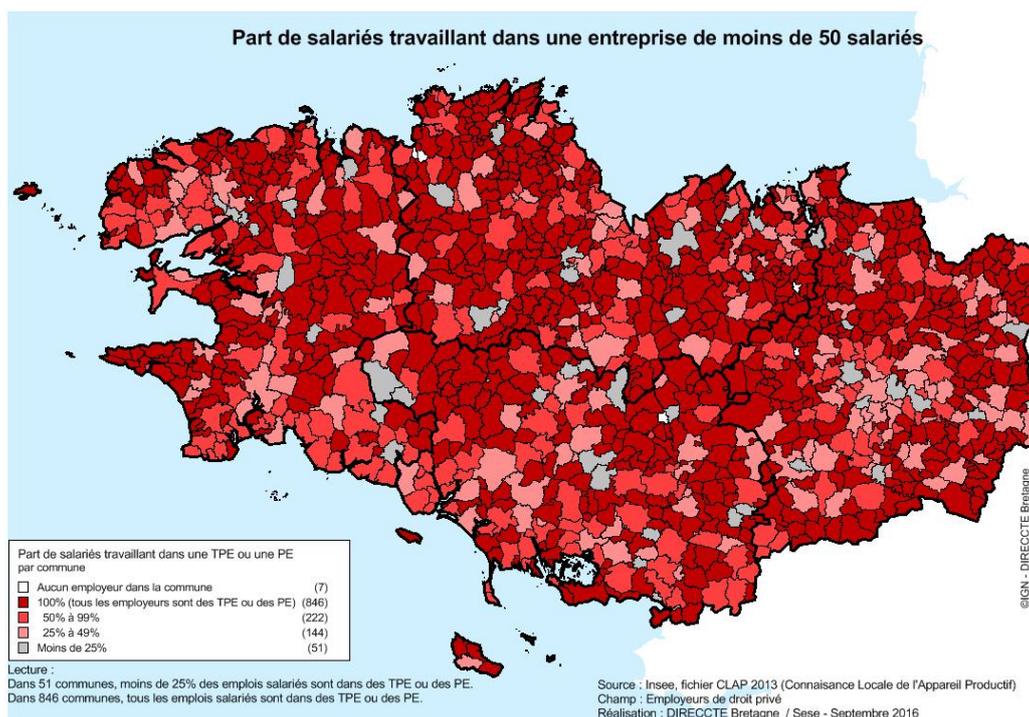


Focus sur... le poids des petites entreprises en Bretagne

Les 250 000 entreprises bretonnes sont majoritairement des petites entreprises :

- 70% d'entre elles n'emploient aucun salarié.
- Les TPE de moins de 10 salariés représentent 9 entreprises sur 10
- En Bretagne, un salarié sur deux est employé dans une entreprise de moins de 50 salariés : Les TPE (moins de 10 salariés) et les entreprises de 11 à 49 salariés emploient chacune 25% des salariés.

Les petites entreprises sont un vecteur majeur d'emploi, de développement économique et de formation. Elles maillent le territoire breton et assurent son équilibre.



II. Un projet territorial innovant et partenarial

1. Une collaboration Etat/Région avec les organisations représentatives d'employeurs

Après avoir partagé le constat que les petites entreprises avaient des besoins spécifiques, notamment dans l'accès à l'information, l'Etat et la Région Bretagne ont souhaité travailler ensemble afin de faciliter l'accès des entreprises aux offres de service « Ressources Humaines », « Economie » et « Santé-sécurité au travail ».

De la définition de l'action à sa réalisation, le projet a été copiloté avec les organisations représentatives d'employeurs : l'Union des Entreprises de Proximité (U2P), la Confédération des PME (CPME) et le Mouvement des entreprises de France (MEDEF). Elles ont apporté leur expertise et associé des chef.fe.s d'entreprise à chaque étape de son avancement.



2. Un projet mené avec un large réseau de partenaires

Une vingtaine de structures publiques et parapubliques ou associatives en contact quotidiennement avec les entreprises ont été associées au projet. Elles ont des champs de compétence très divers (recrutement, formation, reprise d'entreprise, prévention des risques professionnels, innovation, etc.) et renseignent et/ou accompagnent les entreprises.



III. Un portail d'information pour mieux accompagner les TPE et les petites PME

Il existe une offre de services très large à destination des TPE/PME : services de renseignements, dispositifs d'accompagnement, outils pratiques, conseils juridiques, aides financières, etc. Cette offre, qui porte sur les Ressources humaines, le développement économique ou la santé-sécurité au travail, est toutefois difficile à aborder pour des chefs d'entreprises qui ne sont pas toujours formés sur ces questions et ne peuvent compter sur des collaborateurs dédiés comme cela peut être le cas dans les grandes entreprises.

Le manque de temps ne leur permet pas de traiter ces questions comme ils souhaiteraient ou devraient le faire. Parfois isolés, ils ne connaissent pas toujours le réseau d'acteurs qui pourraient les accompagner ou hésitent à le mobiliser.

Un exemple concret

Situation

Un salarié employé dans une TPE part à la retraite. Ce départ est prévu depuis de nombreux mois. Par manque de temps, le chef d'entreprise a reporté la question de son remplacement de semaine en semaine. A quelques jours de son départ effectif, il rédige seul une petite annonce dans le journal afin de trouver un salarié au profil identique. Avant qu'il soit pourvu, le poste est resté vacant de nombreux jours et l'entreprise a eu recours à du personnel temporaire

Analyse

L'absence d'anticipation du chef d'entreprise lui a fait perdre un temps précieux qui a désorganisé sa production et a engendré des surcoûts.

Surtout, lors de l'annonce du départ de son salarié, l'entreprise aurait pu en profiter pour ajuster son organisation et anticiper ses besoins : quelles sont les compétences dont l'entreprise a besoin aujourd'hui, quelles sont celles dont elle aura besoin demain ? N'est-il pas pertinent d'anticiper un recrutement afin d'organiser un transfert de savoir professionnel et un parcours de formation adéquat ? Les fiches de poste des salariés sont-elles adaptées à leurs missions ? Comment organiser l'intégration et la fidélisation du nouvel embauché ?

En bénéficiant d'une meilleure information sur l'offre de services existante, l'entreprise aurait pu bénéficier d'un accompagnement adéquat.



Partir des besoins des chef.fe.s d'entreprise

Le portail adopte une démarche très pragmatique qui part des besoins exprimés par les petites entreprises. Les 8 grandes rubriques qui structurent le portail correspondent à des moments de vie d'une entreprise.

- Je recrute
- Je recours à la formation
- Je préviens les conflits du travail
- J'agis sur la santé- sécurité au travail
- Je développe mon entreprise
- Je transmets mon entreprise
- Je reprends une entreprise
- J'ai des difficultés économiques



Portail d'information des petites entreprises en Bretagne - Porched titour an embregerezhoù bihan e Breizh



Chaque rubrique est détaillée en sous-rubrique :

Exemple : « Je recrute »

1. Je définis mon besoin
2. J'évalue le coût d'une embauche
3. Je m'informe sur les dispositifs financiers d'aide à l'embauche
4. Je cherche un candidat ou une candidate
5. Je formalise mon recrutement,
6. J'accueille et j'intègre mon nouveau ou ma nouvelle salarié.e

3. Proposer un parcours d'accompagnement

Le portail mon-entreprise.bzh apporte aux chef.fe.s d'entreprise des éléments de méthode. Chaque besoin est ordonné de façon à proposer un parcours d'accompagnement.

Exemple : « J'ai recours à la formation »

- Etape 1 : j'évalue mes besoins en formation de mon entreprise
- Etape 2 : Je trouve la formation adéquate
- Etape 3 : Je cherche un financement

4. Faciliter l'accès à une offre de service immédiatement opérationnelle

Le portail mon-entreprise.bzh apporte aux chef.fe.s d'entreprise des informations pratiques et immédiatement opérationnelles :



Les principaux interlocuteurs des TPE et petites PME

Cette rubrique présente les interlocuteurs susceptibles de renseigner, accompagner ou aider financièrement les chef.fes d'entreprise. Ils apportent une première réponse gratuite, fiable et simple à leurs besoins.



Une synthèse d'outils concrets conçus pour les TPE et petites PME

Les outils présentés dans cette rubrique (fiches techniques, fiches juridiques, sites internet, simulateurs, etc.) ont été édités par des acteurs nationaux ou régionaux et sont mis en visibilité auprès des chef.fe.s d'entreprise.

5. Un outil simple et pratique

Mon-entreprise.bzh est un portail d'information pragmatique, à la fois dans la sélection des informations présentées (interlocuteurs et outils) et dans leur présentation.

S'adaptant aux usages des chef.fe.s d'entreprise, le portail est construit pour une utilisation sur ordinateur, tablette tactile et smartphone.

Le portail mon-entreprise.bzh est présenté de façon simple et claire (ergonomie conviviale, nombre de clics limité, lexique, style d'écriture)



IV. Faire connaître le portail auprès des chef.fe.s d'entreprise

Depuis son ouverture au printemps 2017, le portail mon-entreprise.bzh a été consulté par plus de 2 000 visiteurs uniques qui ont visualisé près de 11 000 pages. Après cette première phase de test, le projet entre désormais dans une phase de promotion auprès des chefs d'entreprises.

La campagne de communication du portail s'appuie sur l'ensemble des professionnels de l'entreprise qui relaient l'information directement dans près de 200 lieux d'accueil et de façon numérique via les réseaux sociaux notamment.

De plus, le portail est présenté lors d'événements destinés aux professionnels comme le salon Entreprendre dans l'ouest qui se déroulera en octobre à Rennes.



Focus sur... l'égalité professionnelle

L'Etat, la Région, la CPME, le MEDEF et l'U2P ont souhaité promouvoir l'égalité professionnelle.

1^{er} principe : Adopter les préconisations du « guide pratique pour une communication publique sans stéréotype¹ » élaboré par le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Exemples :

- Accorder les noms : « *Les salari.é.e.s* », « *les chef.fe.s d'entreprise* »
- Utiliser du masculin et du féminin : « *je recherche un candidat ou une candidate* »
- Diversifier les représentations des femmes et des hommes

2^{ème} principe : Intégrer les sujets d'égalité professionnelle dans les différentes rubriques afin que le ou la visiteur.euse y soit sensibilisé.e tout au long de son parcours.

Exemple d'outils pratiques :

- *Entreprises : bonnes pratiques pour recruter sans discriminer (Ministère du travail)*
- *Diversifier ses recrutements sans discriminer : la rédaction des offres d'emploi (Défenseur des droits)*
- *La mixité dans l'entreprise pour améliorer conditions de travail et performance (Réseau ARACT/ANACT)*



¹ http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_guide_pratique_com_sans_stereo-vf-2015_11_05.pdf

RESSOURCES HUMAINES & ÉCONOMIE

Portail d'information des petites entreprises en Bretagne - Porched titour an embregerezhoù bihan e Breizh

Recrutement - Formation - Prévention conflits - Santé sécurité au travail - Développement - Transmission - Reprise - Difficultés économiques

Une identité visuelle dynamique

Un portail officiel

Un portail à destination des petites entreprises

JE RECRUTE

JE RECOURS À LA FORMATION

JE PRÉVIENS LES CONFLITS DU TRAVAIL

J'AGIS SUR LA SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

JE DÉVELOPPE MON ENTREPRISE

JE TRANSMETS MON ENTREPRISE

JE REPRENDS UNE ENTREPRISE

J'AI DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Un contenu facile d'accès

Des dispositifs ou des actualités mis en lumière

ZOOM SUR

Notre démarche
www.mon-entreprise.bzh est un portail d'information destiné aux petites entreprises, TPE et petites PME. Il a été initié par L'Etat, la Région Bretagne, la Confédération des PME (CPME) et L'Union des...
[Lire la suite](#)

DLA
Le Dispositif d'Accompagnement
RESSOURCES HUMAINES TPE MEFP

Prêt croissance TPE Bretagne
DEVELOPPEMENT
La plateforme de « Prêt croissance TPE Bretagne » en ligne, est une réponse simple et rapide aux besoins des petites entreprises qui souhaitent investir. Les petites entreprises sont des acteurs essen...
[Lire la suite](#)

> VOIR NOS ACTUALITÉS

Un projet partenarial



JE RECRUTE

Recruter un nouveau ou une nouvelle salarié.e est un évènement majeur pour toute entreprise et particulièrement pour celles qui n'ont pas de fonction "ressources humaines" structurée. Afin de réussir son embauche, il convient de suivre avec méthode différentes étapes, de la définition du besoin à l'intégration du nouveau salarié.



1 JE DÉFINIS MON BESOIN

Avant de chercher une candidate, il est important de consacrer du temps à définir vos besoins : quelles sont les compétences nécessaires pour occuper le poste aujourd'hui et demain.

[En savoir plus](#)

2 J'ÉVALUE LE COÛT D'UNE EMBAUCHE

Le simulateur de coût d'embauche vous permet d'estimer le coût salarial de l'embauche pour l'entreprise à partir de son salaire et de son temps de travail...

[En savoir plus](#)

3 JE M'INFORME SUR LES DISPOSITIFS FINANCIERS D'AIDE À L'EMBAUCHE

Différents dispositifs d'aide à l'embauche peuvent vous être proposés selon vos besoins : aide financière ou dispositif spécifique.

[En savoir plus](#)

4 JE CHERCHE UN CANDIDAT OU UNE CANDIDATE

Après avoir défini votre besoin, vous pouvez rechercher une candidate.e. Cette recherche requiert une méthodologie particulière.

[En savoir plus](#)

5 JE FORMALISE MON RECRUTEMENT

La procédure de recrutement demande la réalisation de formalités administratives (déclaration préalable à l'embauche, ...) et peut générer des questions en droit du travail (contrat de travail, durée du travail, ...)

[En savoir plus](#)

6 J'ACCUEILLE ET J'INTÈGRE MON NOUVEAU OU MA NOUVELLE SALARIÉ.E

L'intégration débute dès l'accueil du ou de la salarié.e dans l'entreprise puis se poursuit dans son accompagnement au quotidien sur son poste et au sein du collectif de travail.

[En savoir plus](#)

JE RECRUTE EN ALTERNANCE

L'alternance regroupe deux dispositifs de formation professionnelle comprenant des périodes en entreprise et des cours en centre de formation. Ce sont les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation.

[En savoir plus](#)

TÉMOIGNAGE

« Quand on est travailleur indépendant, il est difficile de passer le cap du recrutement par crainte de se tromper. Face à un échec pour le recrutement au poste d'assistante administrative, j'ai eu à me poser beaucoup de questions. Sans compter que j'avais besoin de trouver quelqu'un qui puisse s'adapter au milieu professionnel de la mécanique agricole. Avec l'appui de mon organisation professionnelle, j'ai pu accéder à un dispositif d'accompagnement qui m'aide à mettre en place une méthodologie pour recruter et surtout fidéliser. »

Christophe CHAMPION, Mécanicien agricole, Antrain (35)

Un chapeau méthodologique

Une barre de cheminement qui dessine un parcours

Une numérotation qui rythme les étapes

Un témoignage de chef.fe d'entreprise



Portail d'information des petites entreprises en Bretagne - Porched titour an embregerezhoù bihan e Breizh



- Recrutement -
- Formation -
- Prévention conflits -
- Santé sécurité au travail -
- Développement -
- Transmission -
- Reprise -
- Difficultés économiques -

Accueil / Je recrute / Je formalise mon recrutement



JE FORMALISE MON RECRUTEMENT

La procédure de recrutement comprend la réalisation de formalités administratives (déclaration préalable à l'embauche...) Elle demande également de s'interroger sur le droit du travail et les conventions et accord applicables (contrat de travail, etc)

MES INTERLOCUTEURS

Vous avez une question en droit du travail

Les employeur.e.s et les salarié.e.s bénéficient d'un droit à l'information de l'administration lorsqu'ils sollicitent une réponse à une question précise sur une disposition du droit du travail ou des accords ou conventions collectives* qui leur sont applicables.

Contactez les services de renseignement en droit du travail de la **DIRECTE***

- Ⓞ [Côtes d'Armor](#)
- Ⓞ [Finistère](#)
- Ⓞ [Ille-et-Vilaine](#)
- Ⓞ [Morbihan](#)

Vous cherchez un accompagnement

- Contactez votre organisation professionnelle :
- Ⓞ [CPME*](#) (Confédération des PME)
 - Ⓞ [U2P*](#) (Union des entreprises de proximité)
 - Ⓞ [MEDEF*](#) (Mouvement des entreprises de France)
 - Ⓞ [UDES*](#) (Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire)

MES OUTILS

Formalités administratives

Retrouvez sur le site service-public.fr les formalités à accomplir lors d'une embauche (Déclaration préalable à l'embauche, médecine du travail, registre unique du personnel, complémentaire retraite obligatoire)

[Formalités administratives \(Service-public.fr\)](#)

Entreprise.pole-emploi.fr

Accédez à votre espace déclarations et cotisations.
<https://gestion.pole-emploi.fr>

Fiches pratiques juridiques

[Fiches pratiques en droit du travail](#) (Ministère du travail et de l'emploi)

[Fiches pratiques \(Service-public.fr\)*](#)

Ce site de l'administration vous informe et vous oriente vers les services qui vous permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et d'accomplir vos démarches administratives (ressources humaines, gestion, finances, fiscalité, vente, commerce, etc).

< ÉTAPE PRÉCÉDENTE

ÉTAPE SUIVANTE >

LEXIQUE

DIRECTE

La Direccte est l'interlocuteur économique et social de l'État en région des entreprises et des acteurs socio-économiques.

Au travers de 3 pôles et 4 unités départementales, elle œuvre :

- à la préservation et au développement du tissu économique et social

UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ (U2P)

L'Union des entreprises de proximité (U2P) est une organisation patronale qui représente les TPE-PME dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales. L'U2P est composée de quatre membres, la CAPEB (entreprises du bâtiment), la CNAVSI (entreprises de la fabrication et des services), la CGAD (entreprises alimentaires de

Les principaux interlocuteurs

Un lexique

Une barre de cheminement qui situe

Une sélection des principaux outils

Un parcours structuré dans des étapes

Contact presse

Paule QUERE - Direccte Bretagne - Service communication

Courriel : paule.quere@direccte.gouv.fr

Tel : 02 99 12 22 17



Portail d'information des petites entreprises en Bretagne

www.mon-entreprise.bzh